

AVRIL 2022

Numéro spécial budgets

LA
GAZETTE DU VILLAGE



MONTALBA LE CHATEAU



Adresse Mairie – 11 rue Camí d’Ille – 66130 Montalba-le-Château – Tél. : 04 68 84 77 88

Mél. : commune-montalba-le-chateau@orange.fr – Internet : <https://www.montalbalechateau.com>

Horaires d’ouverture :

Lundi 8h30-12h30 et 13h00-17h30

Mardi 8h30-12h30 et 13h00-17h30

Mercredi 8h30-12h30 et 13h00-15h00

Jeudi 8h30-12h30

Vendredi 8h30-12h00

DOSSIER SPÉCIAL BUDGETS

Ce numéro spécial de la Gazette est entièrement consacré à la présentation des budgets 2022 : le budget principal de la commune et le budget annexe relatif à l'eau et à l'assainissement, votés par le conseil municipal le 6 avril 2022. Ils peuvent être consultés sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux. Ils ont été établis avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ; de mobiliser des subventions auprès de l'État, du conseil départemental et de la Région chaque fois que possible. Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent les budgets de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement ou d'exploitation), incluant notamment les charges de personnel ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

A – BUDGET PRINCIPAL 2022

Le budget 2022 traduit la volonté de la municipalité de gérer rigoureusement les dépenses et de continuer l'investissement communal. Ainsi, la commune a inscrit 8 projets dans le contrat de relance et de transition énergétique (CRTE) signé entre la communauté de communes Roussillon Conflent et l'État jusqu'en 2026.

Principaux investissements pour 2022



Rénovation de l'éclairage public (1^{ère} tranche). Le but de l'opération est d'équiper 55 lanternes existantes de kits rétrofits LED d'une puissance de 20 W avec abaissement de puissance de 50% de 23 heures à 5 heures. Compte tenu des économies d'énergie attendues, le montant de l'investissement sera amorti en 4 ou 5 ans.

Montant opération : 31 600 € HT (15 800 € financés par le SYDEEL). Sur les 15 800 € restant à charge pour la commune, les subventions suivantes ont été sollicitées :

État DETR : 7 900 € CD66 : 4 740 € Autofinancement : 3 160 €



Finalisation de l'aménagement électrique de l'aire des loisirs :

Montant de l'opération : 57 880 € HT

Subventions accordées :

État DETR 2021 : 23 152 € CD66 : 17 364 €

Autofinancement : 17 364 €



Rénovation du logement (rue Sauvy) et étanchéité de la terrasse du logement Camí d'Ille.

Montant opération : 28 421,90 € HT

Subventions sollicitées :

État DETR : 11 368,76 € CD66 : 7 105,48 €

Conseil Régional : 4 263,28 € Autofinancement : 5 684,38 €

Aménagement du garage communal en atelier municipal :

Ce projet n'avait pas été subventionné en 2021 par l'État. Le dossier a été présenté en nouveau en 2022 pour une subvention au titre de la DETR 2022.



Les radars pédagogiques seront installés cette années.

RDV est pris avec le Conseil Départemental pour définir l'emplacement le plus pertinent à chaque entrée du village sur la RD2 (Camí de Trevillach) et la RD17 (route de Tarerach)

Taux d'imposition pour l'année 2022 :

À l'instar des dernières années, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux. Pour compenser la perte du produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales, comme en 2021, la loi de finances prévoit que le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) du département sera transféré aux communes. Ce taux est de 20,10 % pour le département des Pyrénées-Orientales. Le produit de la TFB du CD66 sera donc perçu par la commune. Compte tenu de ces éléments les taux d'imposition pour 2022 restent les même qu'en 2021 :

TFB : 33,62 % (13,52 % taux communal et 20,10 % taux départemental)

TFNB : 35,82 %



ZOOM SUR LES SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS CES 3 DERNIÈRES ANNÉES

2020 ⇨ 1 025 €

2021 ⇨ 1 125 €

2022 ⇨ 1 125 €

Pour percevoir leur subvention, les associations sont invitées à présenter le compte rendu de leur dernière Assemblée Générale et le programme des activités pour l'année 2022.

Très important : Une bonne gestion du budget et le pilotage de nos dépenses au plus juste nous permettront d'augmenter notre capacité d'investir !

BUDGET PRINCIPAL 2022 DE MONTALBA-LE-CHATEAU

Section de fonctionnement

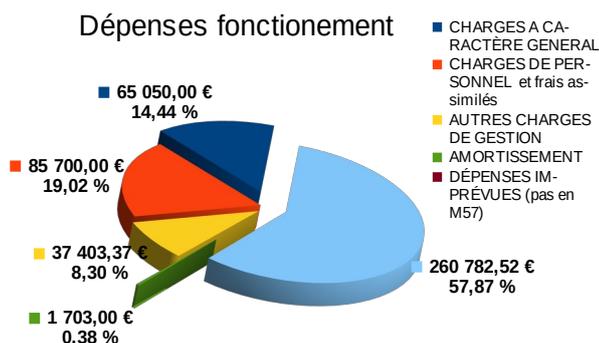
Dépenses	
Charges à caractère général (achats, services et taxes, impôts et taxes)	65 050,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	85 700,00 €
Autres charges de gestion courante (indemnités, SDIS, SIV, SYDEEL, associations)	37 403,37 €
Charges financières (intérêts des emprunts et dettes)	0,00 €
Amortissement boisement Garouille, études mairie non suivies de travaux (2015)	1 703,00 €
Sous-total dépenses	189 856,37 €
Virement à la section investissement	260 782,52 €
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	450 638,89 €

Recettes	
Excédent reporté	267 440,23 €
Atténuations de charges	0,00 €
Produits des services (Agence postale, ruches)	12 632,00 €
Impôts et Taxes	70 840,00 €
Dotations et subventions	70 501,08 €
Autres produits de gestion (locations)	29 220,58 €
Produits financiers	5,00 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	450 638,89 €

À noter que la commune a adopté le référentiel M57 pour le budget principal à compter du 1^{er} janvier 2022. De ce fait, la ligne Dépenses imprévues ne peut plus être abondée. En conséquence, les montants des chapitres ont été relevés pour palier à des dépenses non prévues dans le budget. Par contre le référentiel M57, permet des mouvements de crédits entre chapitres (hormis le chapitre des charges de personnel) sans délibération budgétaire préalable.

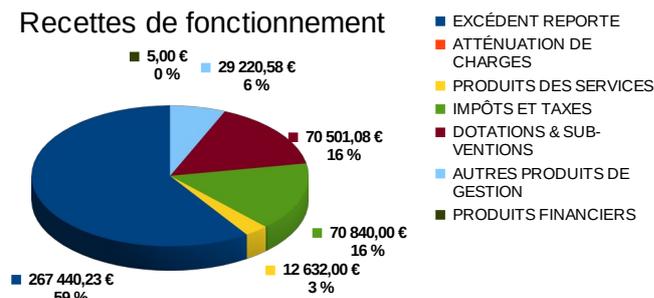
17300 - Budget 2022 Montalba-le-Château

Dépenses fonctionnement



Budget 2022 Montalba-le-Château

Recettes de fonctionnement

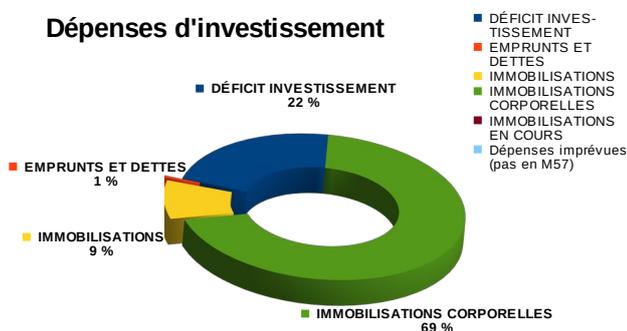


Section d'investissement

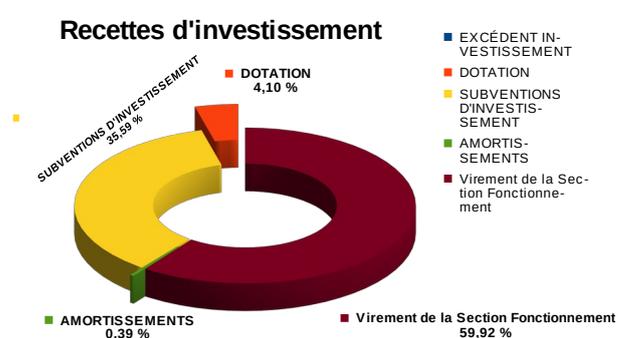
Dépenses	
DÉFICIT INVESTISSEMENT	40 188,37 €
Emprunts et dettes (cautions)	1 000,00 €
Immobilisations (subventions équipements versées (SYDEEL rénovation éclairage public T1)	15 899,60 €
Immobilisations corporelles (dont rénovation logements, RAR 2021,...)	128 685,84 €
Immobilisations en cours (DFCI et chemins réalisés en 2021)	0,00 €
TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT	185 773,81 €

Recettes	
Excédent investissement	0,00 €
Dotations (cautions, FCTVA, affectation du résultat)	17 850,05 €
Subventions d'investissement (DFCI et Chemins Gloria, garage et aire des loisirs, rénovations éclairage, logements,...)	154 880,35 €
Amortissement boisement et frais études mairie non suivies de travaux	1 703,00 €
Virement de la section fonctionnement	260 782,52 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	435 215,92 €

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



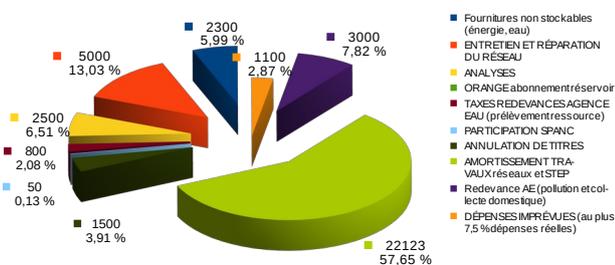
B – BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2022

Section d'exploitation (fonctionnement)

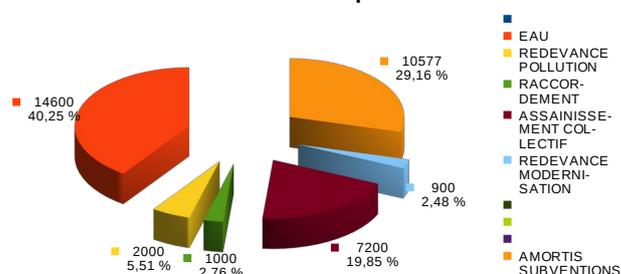
Dépenses	
Fournitures non stockables (énergie, eau)	2 300,00 €
Entretien et réparation du réseau	5 000,00 €
Analyses	2 500,00 €
ORANGE (abonnement réservoir résilié)	0,00 €
Taxes redevances Agence de l'Eau	3 800,00 €
Participation au SPANC	50,00 €
Annulation de titres	1 500,00 €
Amortissement travaux réseaux et STEP	22 123,00 €
Dépenses imprévues < 7,5 % des dépenses	1 100,00 €
Virement à la section investissement	32 849,02 €
TOTAL DÉPENSES D'EXPLOITATION	71 222,02 €

Recettes	
Excédent reporté	34 945,02 €
EAU	14 600,00 €
REDEVANCE POLLUTION	2 000,00 €
RACCORDEMENT	1 000,00 €
ASSAINISSEMENT COLLECTIF	7 200,00 €
REDEVANCE MODERNISATION	900,00 €
Sous-total recettes	60 645,02 €
Amortissement subvention	10 577,00 €
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	71 222,02 €

Dépenses d'exploitation



Recettes d'exploitation



Section d'investissement

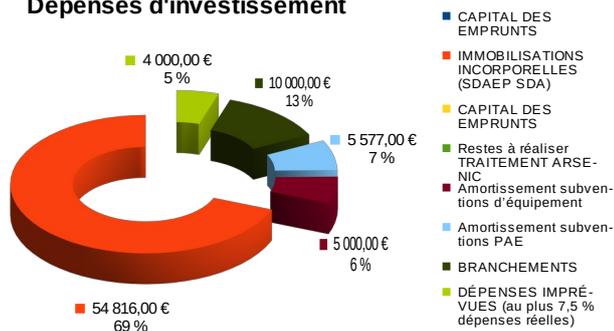
Dépenses	
DÉFICIT REPORTÉ	0,00 €
Immobilisations corporelles (SDA SDAEP)*	54 816,00 €
Amortissement subvention d'équipement	5 000,00 €
Amortissement subvention PAE	5 577,00 €
BRANCHEMENTS	10 000,00 €
DÉPENSES IMPRÉVUES	4 000,00 €
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	79 393,00 €

Recettes	
Excédent INVESTISSEMENT reporté	51 601,93 €
AFFECTATION RÉSULTAT	0,00 €
Subventions SDA et SDAEP (CD66 Agence Eau)	36 544,00 €
FCTVA	0,00 €
Amortissement travaux réseaux et STEP	22 123,00 €
BRANCHEMENTS	10 000,00 €
Virement de la section exploitation	32 849,02 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	153 117,95 €

* SDA Schéma Directeur Assainissement

* SDAEP Schéma Directeur Alimentation en Eau Potable

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement

